

2013

ÉDITO

FAIRE PLUS ET MIEUX AVEC MOINS,

c'est le nouveau défi auquel nous sommes désormais tous plus ou moins confrontés.

Pour l'architecte : concevoir et construire des bâtiments plus confortables et nécessitant moins d'énergie pour les chauffer.

Pour l'urbaniste : imaginer et proposer, sans consommer de nouvelles terres, des bourgs et des villes plus vivants et fonctionnant mieux.

Pour le paysagiste : repenser des espaces publics conviviaux, plus faciles d'entretien sans faire usage de produits phytosanitaires...

Dans cet esprit et depuis des années, toute l'équipe du CAUE des Côtes d'Armor s'emploie, au quotidien, à proposer des approches renouvelées dans ses domaines de compétences. Il s'agit d'ouvrir sans cesse de nouvelles pistes de recherches, de mobiliser et soutenir sans relâche les professionnels engagés dans ces réflexions, d'encourager et accompagner sans faillir les maîtres d'ouvrages prêts à l'expérimentation.

Les architectes, urbanistes et paysagistes du CAUE des Côtes d'Armor ainsi que l'ensemble de l'équipe sont à la disposition de chacun pour aller plus loin, ils sont animés par la passion de leur métier, n'hésitez pas à faire appel à eux.

Les résultats sont là et il s'agit de les faire connaître et partager, c'est l'objet de ce rapport d'activités dont je vous souhaite bonne lecture.



ANDRÉ CALISTR
PRÉSIDENT DU CAUE DES CÔTES D'ARMOR

SOMMAIRE

ÉDITO	3
NOS MISSIONS	
Conseils aux particuliers	8
Conseils aux collectivités	12
Formation, information et sensibilisation	28
Actions en milieu scolaire	46
VIE INTERNE DU CAUE	
L'adhésion	51
Les administrateurs et l'assemblée générale	52
L'équipe	54
Les stagiaires	55

NOS MISSIONS

Les Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement sont nés de la loi sur l'architecture du 3 janvier 1977 qui leur confie des missions d'intérêt public. Le CAUE des Côtes d'Armor est créé en 1979, sous statut associatif. Il rassemble aujourd'hui les compétences d'architectes, d'urbanistes et de paysagistes.

L'ensemble de l'équipe, composée de 13 personnes, a pour mission de :

- conseiller les collectivités et les administrations,
- conseiller les particuliers,
- mener des actions pédagogiques,
- informer, sensibiliser et former tous les publics.

Le CAUE est à la disposition des collectivités locales et des administrations qui peuvent le consulter sur tout projet d'urbanisme, d'architecture ou de paysage. Il fournit aux personnes, qui désirent construire, les informations, les orientations et les conseils propres à assurer la qualité architecturale des constructions et leur bonne insertion dans le site environnant, urbain ou rural.

CONSEILS AUX PARTICULIERS

Tout particulier, adhérent ou non, a la possibilité de consulter gratuitement un architecte du CAUE dans le cadre d'un projet de construction, d'agrandissement ou de rénovation. Quatre architectes-conseillers assurent sur rendez-vous des permanences sur l'ensemble du territoire départemental. Ils fournissent, idéalement le plus en amont possible, les informations, les orientations et les conseils propres à assurer la qualité architecturale du projet, la qualité d'usage, le confort thermique, et sa bonne insertion dans le site environnant, urbain ou rural, en tenant compte des données réglementaires qui s'appliquent.

La mission de conseils aux particuliers en quelques chiffres

868 conseils donnés

296 permanences

1136 heures consacrées à cette mission

PERMANENCES

BERNARD BÉLORGEY

Loudéac Cidéral Espace intercommunal Ariane	2 ^e & 4 ^e jeudi 9h30-12h 14h-17h	02 96 66 09 09
Rostrenen UT 30, rue Marcel Sanguy	2 ^e & 4 ^e vendredi 9h30-12h 14h-17h	02 96 29 00 27
Saint-Brieuc MT 5 rue Jules Vallès	1 ^{er} & 3 ^e jeudi 9h-12h 14h-17h	02 96 75 66 85

CHRISTOPHE GAUFFENY

Paimpol PA Quai Armand Dayot	2 ^e & 4 ^e jeudi 9h-12h	02 96 55 34 20
Ploufragan Ville 20 rue de la mairie	1 ^{er} jeudi 14h-17h	02 96 78 89 35

CLAUDE THIMEL

Lannion UT Boulevard Louis Guilloux	tous les jeudis 10h-12h 14h-16h	02 96 46 69 80
Plérin Ville Place de la République	1 ^{er} & 3 ^e mercredi 9h-12h	02 96 79 82 06
Lamballe Ville 5 rue Gustave Tery	1 ^{er} & 3 ^e mercredi 14h-17h	02 96 50 13 50

CLAUDE CHÉREL-GIRAUD

Dinan UT 13 prom. Fontaine des Eaux	tous les vendredis 9h-12h 14h-16h	02 96 87 10 70
Saint-Brieuc Ville rue Félix Le Dantec	2 ^e & 4 ^e jeudi 14h-17h	02 96 62 56 54
Guingamp UT Zone industrielle De Grâce	1 ^{er} & 3 ^e jeudi 9h-12h	02 96 40 13 20
Guingamp Ville 1, place Champ au Roy	1 ^{er} & 3 ^e jeudi 14h-17h	02 96 40 64 40

OBJECTIF PASSIF

La mission du CAUE 22 en matière d'habitat économe en énergie s'inscrit dans un travail de conseil plus large et très ancien. Nous avons perçu très tôt l'intérêt porté par les particuliers aux économies d'énergie, et aux bâtiments thermiquement performants. Au fil des années, cette question s'est faite pressante, car c'est aussi la question de l'équilibre du budget familial.

Le modèle passif s'est imposé à nous parce qu'en Allemagne, en Autriche, de nombreuses expérimentations avaient fait la preuve de son efficacité, et parce qu'en France nous étions en retard sur le sujet : en 2006, la question de la performance thermique se posait à peine, la RT2012 n'existait pas.

La démarche passive nous a intéressés parce qu'elle résout de façon définitive le problème du chauffage, non pas en superposant des moyens de chauffage ou de production d'énergie sophistiqués mais simplement en s'attachant à fabriquer pour la maison une enveloppe thermiquement performante. Si l'énergie qui coûte le moins est celle que nous ne consommons pas, fabriquons des maisons qui n'en ont plus besoin pour être chaudes et confortables.

Éditée par le CAUE et en téléchargement sur notre site internet, la publication «Objectif passif» recense 26 constructions passives costarmoricaines (maisons individuelles, logements, bâtiment tertiaire, équipements).



Depuis 2010, le CAUE accorde une aide de 2000 euros à la labellisation « Maison passive ». En 2013, Mme Jarnoux a bénéficié de cette aide pour sa maison conçue par l'agence Nunc.

CONSEILS AUX COLLECTIVITÉS

Le CAUE accompagne les communes et intercommunalités tout au long de la définition et de la mise en œuvre de leurs projets. Il apporte un éclairage sur le territoire, ses spécificités et son fonctionnement pour ajuster les besoins et qualifier les projets. Dans tous les cas, le CAUE apporte un regard neuf, neutre et professionnel en s'adaptant aux enjeux de la collectivité. Ce suivi peut donc être ponctuel ou durer plusieurs années si besoin.

La mission de conseils aux collectivités en quelques chiffres

106 nouvelles demandes de conseils

239 projets suivis au cours de l'année

14 jurys de concours

15 participations à des commissions diverses

NOUVELLES ÉTUDES 2013

ARCHITECTURE

31 études

Communes

Bulat-Pestivien : Etude de mise en accessibilité et agrandissement de la mairie ; Réaménagement de l'école publique - **Callac** : Mise en valeur d'une zone 30 - **Goudelin** : Préconisations sur le traitement des façades de la mairie et de la salle des fêtes - **Guingamp** : Intervention sur la thématique des « économies d'énergie dans l'ancien » - **Hillion** : Réflexion sur l'affectation et la mise en valeur de bâtiments communaux - **Lamballe** : Demande d'un avis formalisé sur le « Quai des rêves » - **Langrolay sur Rance** : Etude pour la rénovation de la salle des fêtes - **Lanvallay** : Réaménagement de l'ancienne mairie de St-Solen - **Louargat** : Suivi du projet de création d'une maison de santé - **Mellionnec** : Etude pour l'intégration d'une halte garderie et d'une salle de repos dans les locaux de l'école - **Pléneuf Val André** : Musée à Dahouët - **Plérin sur mer** : Jury salle polyvalente - **Plouër sur Rance** : Estimation du programme de réfection de l'école élémentaire et de la médiathèque - **Plufur** : Etude de pré-programmation pour la restructuration de la Mairie - **Prat** : Pré-programmation pour la réhabilitation de la salle des fêtes et aide à la consultation - **Quillio (Le)** : Etude pour le préau de l'école - **Tréguier** : Secteur sauvegardé - **Trélivan** : Rénovation des WC de la maison des sports - **Trémeureuc** : Jury réhabilitation-extension d'un bâtiment communal ; Avis d'appel public à concurrence pour la réhabilitation et extension de la bibliothèque - **Vieux Marché (Le)** : Choix d'une procédure adaptée à la construction des tribunes du terrain de sport.

Communautés de communes

Lanvollon Plouha : Extension de la MPE ; Jury « complexe sportif à Plouha » - **Rance Frémur** : Jury centre multi accueil - **Haut Trégor** : Réhabilitation de la piscine de Tréguier - **Mené** : Logements solaires - **Dinan C.O.D.I.** : Jury nouveau siège de la CODI - **Presqu'île de Lézardrieux** : Pré-programmation pour l'extension du bâtiment de la communauté de communes ; Etude de pré-programmation pour un centre medico social - **Saint-Brieuc agglomération** : Palais des congrès de Saint-Brieuc ; Jury pour l'aménagement du hall d'expo et parvis paysager - **Pays du Centre-Ouest** : ALECOB ; NEVE'O produits innovants / Ecomatériaux ; Vir'volt ma maison (ALE/ADEME) - **Pays de Dinan** : Restructuration des locaux du Pays ; Conseil de développement « groupe énergie ».

Services du Conseil général

DFAG : Jury reconstruction collège de Mûr de Bretagne - **DFAG** : Jury reconstruction collège de Merdrignac - **DFAG** : Jury reconstruction collège de Pontrieux - **DFAG** : Jury reconstruction du collège de Tréguier - **DEET** : Demande d'avis sur un projet de « centre breton de la construction terre à Saint-Juvat » - **DCSVA** : Véranda de la villa Rohannec'h - **CAH** : Jury deux opérations de logements sur Saint-Brieuc - **CAH** : Jury conception réalisation programme de rénovation pavillons électriques - **CAH** : Jury 50 logements rue de la Corderie, Saint-Brieuc - **DiPOMMS** : Rencontre « nouvelles formes d'habitat personnes âgées » - **DEET** : Appel à projets « habitat participatif ».

Conseil régional

Aménagement du hall d'entrée du lycée Jules Verne de Guingamp ; Appel à projet « logement social innovant » ; Plan Bâtiments durables breton.

Autres

SGPU : Pré-programmation du R.U. et de l'espace de vie étudiante au campus Mazier - **Abbaye de Boquen** : Etude pour la rénovation thermique - **Amicale Laïque de Saint-Brieuc** : Etude pour le réaménagement ou l'extension des locaux - **Com. hospit. Rance -Frémur** : Jury EHPAD de Quévert - **Association EMMAÛS** : Suivi d'un bâtiment d'accueil d'urgence «113» - **Graines de Cop** : Suivi d'un projet d'habitat participatif en cours de création.

PATRIMOINE

11 études

Communes

Corlay : Restauration du mur du cimetière - **Kermoroc'h** : Diagnostic de la chapelle de Langoërat pour réfection - **Laniscat** : Conseils pour la réhabilitation de la loge Michel - **Plouézec** : Projet de création de vitraux pour la chapelle Saint-Loup - **Plémet** : Chapelle Saint-Lubin demande d'avis sur les travaux à engager - **Plourivo** : Diagnostic de la chapelle pour réfection - **Runan** : Mise en place d'un projet artistique (Nouveaux commanditaires) pour l'ossuaire en lien avec la Fondation de France ; Visite d'ossuaires - **Saint-Brieuc** : Conseil du patrimoine - **Saint-Potan** : Diagnostic de l'état de l'église et appel à candidature pour réfection - **Tréduder** : Création de trois passerelles dans le vallon de la fontaine Saint-Théodore - **Tréméven** : Plan d'aménagement du site de la chapelle Saint-Jacques - **Tréveneuc** : Demande d'avis sur l'état sanitaire de certains arbres de l'allée de Pommorio.

Communautés de communes

Pays de Dinan : Conseil de développement « groupe églises ».

Services de l'État

Ministère de la Culture et de la Communication : CNMH commission nationale des monuments historiques - **D.R.A.C.** : CRPS commission régionale du patrimoine et des sites - **STAP** : Visites du patrimoine du canal de Nantes à Brest.

Conseil régional

Appel à projet « Inventaire du patrimoine ».

Autres

C.P.R.B. : Participation au comité technique pour la labélisation des communes du patrimoine.

AMÉNAGEMENT

50 études

Communes

Bégard : Suivi de la restructuration de l'Îlot Anatole Le Braz - **Binic** : Préconisations pour l'aménagement d'un lotissement - **Callac** : Suivi de l'étude de réaménagement de la verte vallée - **Cavan** : Plan de développement du bourg - **Chèze (La)** : Quartier de la Colombière, suivi et conseil pour l'urbanisation d'une friche urbaine - **Corlay** : Etude de réaménagement des abords du cimetière - **Erquy** : Etude urbaine cœur de ville - **Fréhel** : Conseils sur les plantations en entrée de Sables d'Or - **Guingamp** : Définition d'une stratégie d'aménagement de la rue des Ponts Saint-Michel ; Etude et suivi d'aménagement du parc de Kersalic - **Jugon les Lacs** : Conseils pour l'aménagement des abords de logements collectifs et équipements publics en bord de rivière - **Lézardrieux** : Lotissement - **Lohuec** : Rédaction du cahier des charges de consultation et visites de sites pour l'aménagement du bourg - **Pléguen** : Aménagement d'un parking - **Plénée Jugon** : Aménagement « Vallée de l'Arguenon » - **Pleslin Trigavou** : Préconisations et suivi pour la création du lotissement la Guyonnais d'une vingtaine de lots en centre-bourg - **Ploubazlanec** : Lotissement ; Réflexion sur l'aménagement du site de l'Arcouest - **Plouër sur Rance** : Lotissement des coteaux de la Chennais ; Recomposition et amélioration des espaces publics du lotissement des Grands Clos - **Plouézec** : Ouverture à l'urbanisation des zones 1AU - **Ploufragan** : Ouverture à l'urbanisation d'une zone 2AU Rue des Quartiers ; Préconisations d'aménagement pour le lotissement «Le domaine de Launay» - **Plourhan** : Etude pour l'extension des jeux de boules - **Plouvara** : Programme d'urbanisation et réaménagement de la voirie autour de l'école - **Plouzé-**

Iambre : Aménagement paysager de l'entrée du bourg - **Quessoy** : Lotissement de la Cornillère 2 - **Quévert** : Reconversion d'une zone Uy en zone d'habitat - **Roche Derrien (La)** : Opération d'aménagement sur la commune - **Saint-Brieuc** : Réflexion quartier de la Ville-Jouha - **Saint-Gouéno** : Aménagement de bourg - **Saint-Juvat** : Suivi des travaux d'aménagement du bourg - **Saint-Mayeux** : Accompagnement pour la création d'un lotissement - **Saint-Méloir des Bois** : Aménagement du centre-bourg - **Saint-Michel en Grève** : Réflexion pour l'urbanisation d'une zone AU - **Trédaniel** : Mise en valeur de l'espace public et sécurisation de la route départementale - **Trégrom** : Préconisations pour l'aménagement d'une parcelle en cœur de bourg - **Trégueux** : Secteur de la crarée / zone 2 AUy - **Trémargat** : Réflexion sur l'opportunité de conserver et conforter l'emplacement de l'actuel cimetière - **Yffiniac** : Aménagement de la place de la mairie.

Communautés de communes

CIDERAL : Conseil pour l'extension de la zone d'activités des Parpareux - **Côte de Penhièvre** : Extension-requalification de la ZA du Poirier à Saint-Alban - **Dinan C.O.D.I.** : Lotissement à Corseul - **Pays de Saint-Brieuc** : Scot du Pays de Saint-Brieuc.

Services du Conseil général

DAERN : Requalification des aménagements touristiques d'Erquy - **DEET** : Appel à projets « densifications centre bourgs » - **DEET** : COPIL « Observatoire départemental du logement » - **DiE** : SRCAE - **ADAC** : Suivi.

Conseil régional

Schéma régional de cohérence écologique ; Comité experts Eco-Faur.

D.D.T.M.

Participation ponctuelle à l'étude paysage « territoire de Guerlédan » / ENSP Blois ; Etude paysage « bassins versants / baie de Saint-Brieuc » / ENSAB + Rennes II ; Densification urbaine « Etables sur mer » / ENSAB.

Préfecture

CDNPS commission départementale de la nature, des paysages et des sites ; CDAC commission départementale d'aménagement commercial ; CDCEA commission départementale de consommation des espaces agricoles.

Autres

EHPAD de Pleslin-Trigavou : Aménagements extérieurs - **Association du Valais** : Avis sur demande de classement en espace remarquable de la cité baby à Saint-Brieuc - **CŒUR / PNR Rance** : Accompagnement pour la création du PNR de la Rance.

DOCUMENTS D'URBANISME

14 études

Communes

Créhen : Révision PLU - **Kermaria Sulard** : PLU - **Plancoët** : PLU - **Plémy** : PLU - **Ples-sala** : Modification simplifiée du PLU - **Plouézec** : PLU - **Plouha** : Révision allégée du PLU - **Plourivo** : Révision du PLU - **Prat** : Révision du PLU - **Saint-Brieuc** : PLU révision simplifiée - **Trébeurden** : Révision du PLU + visites - **Trégastel** : Révision simplifiée du POS - **Trélivan** : PLU - **Vieux Marché (Le)** : PLU.

AUTRES ÉTUDES EN COURS

En 2013, le CAUE a continué d'accompagner 101 collectivités qui avaient fait appel à ses services les années précédentes.

LANGROLAY-SUR-RANCE

RÉNOVATION DE LA SALLE DES FÊTES ET DE SES ABORDS (2013)

Le CAUE a conseillé la mairie de Langrolay-sur-Rance pour l'amélioration et la rénovation de la salle des fêtes et de ses abords. Plusieurs pistes d'amélioration et de transformation ont été proposées afin de répondre aux exigences d'accessibilité, de normes d'hygiène et de sécurité (ventilation, assainissement, cuisine, électricité...), et de confort (notamment confort thermique d'été et confort acoustique). Les solutions et propositions avancées ont été faites dans le souci d'améliorer également le traitement intérieur et ont intégré le réaménagement des accès et des abords.

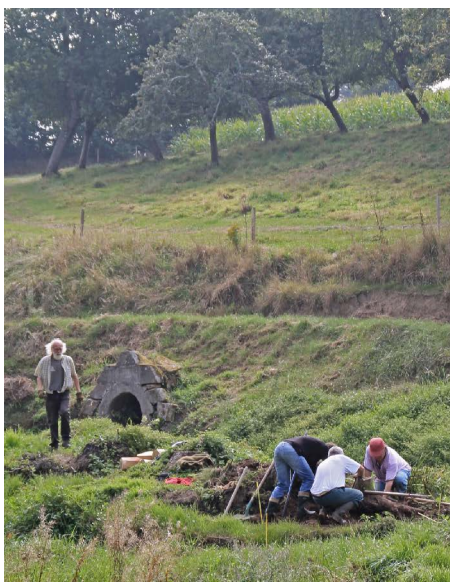


QUEMPEL-GUÉZENNEC

RESTAURATION DE LA CHAPELLE SAINT-MAUDEZ (2012)

L'association Racines et Patrimoine de Quemper-Guézennec a sollicité le CAUE pour recueillir son avis sur « le choix du remplacement de la porte du chevet et de la porte latérale, du traitement de l'autel, de la finition des enduits, ainsi que sur le traitement de la charpente » de la chapelle Saint-Maudez. Le CAUE a visité l'édifice, fait visuellement le diagnostic technique et rédigé un rapport écrit des interventions possibles et indispensables.





TRÉDUDER

REVALORISATION DU PETIT PATRIMOINE (2012-2013)

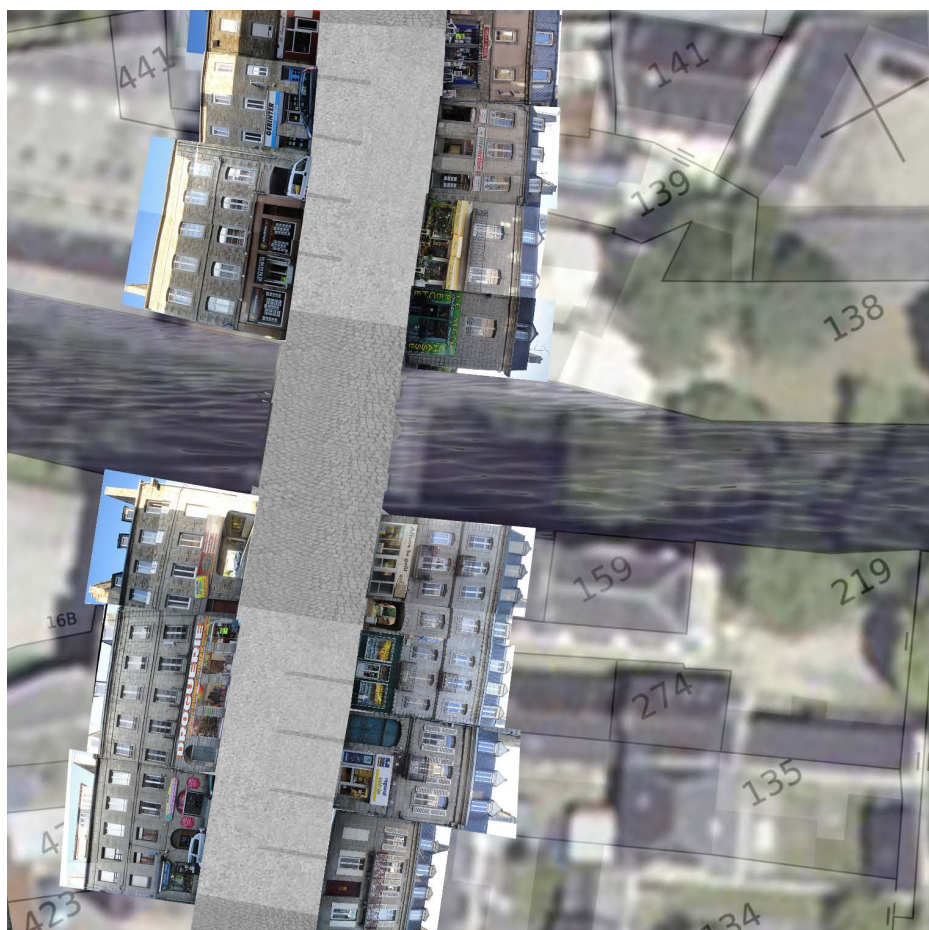
La commune de Tréduder a fait appel au CAUE au sujet de la revalorisation de la fontaine Saint-Tuder. La fontaine, positionnée en creux de vallée, était alors ensevelie par plus d'un mètre de limon. Un premier chantier mobilisant élus, agriculteurs, bénévoles de l'association Treduder Nature et Patrimoine, habitants, a été mené conjointement par le Comité des bassins versants de la Lieue de Grève et par le CAUE. Il a consisté à dévaser la fontaine et à rétablir le cours du ruisseau dévié par l'amas de vase et de terre.

Trois passerelles en bois ont ensuite été construites dans le cadre d'un deuxième chantier participatif permettant un franchissement du ruisseau au sec. Chaque passerelle est constituée de deux poutres en chêne et d'un plancher constitué de planches en douglas, le tout consolidé par des pieux en châtaignier. Ces passerelles rendent accessible le sentier de randonnée au départ du bourg.

GUINGAMP

AMÉNAGEMENT DE LA RUE DES PONTS SAINT-MICHEL (2013)

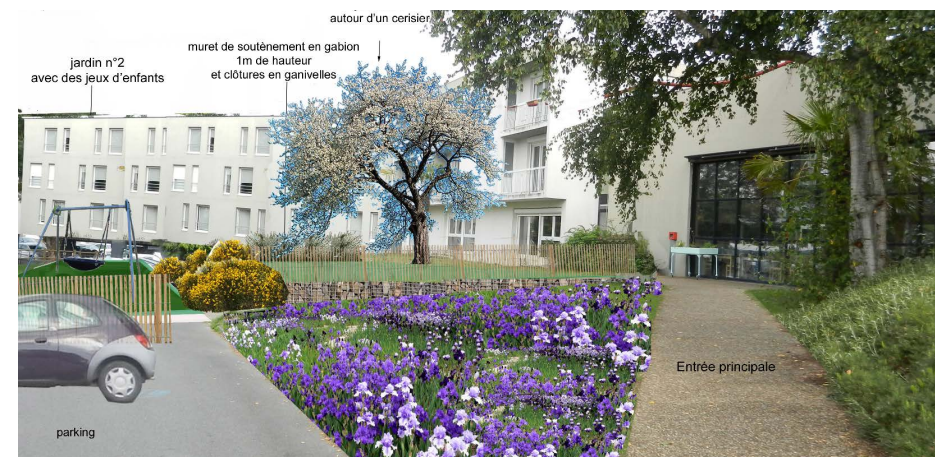
La commune de Guingamp souhaite revoir l'aménagement de la rue des ponts Saint-Michel en centre-ville. Le travail du CAUE a été d'analyser le site, son potentiel et ses points à améliorer (trafic automobile, stationnement, commerces, patrimoine, circulations piétonnes, tourisme...). Il a été proposé de travailler sur un parti d'aménagement qui tienne compte du contexte, qui restaure ou crée de nouvelles connexions et qui s'appuie sur les qualités historiques et paysagères du site.



AMÉNAGEMENT PAYSAGER - EHPAD DE KERSALIC (2013)

La commune de Guingamp a également demandé au CAUE de participer à un groupe de travail pour réfléchir à la valorisation paysagère du parc de l'EHPAD de Kersalic.

Suite à une première visite de terrain et après avoir rencontré les résidents, il est apparu très rapidement que l'enjeu majeur de ce projet était avant tout de rendre accessible ce parc à la topographie marquée et de créer des espaces agréables en lien direct avec les bâtiments. Dès lors, la réflexion s'est portée sur un travail de remise à niveau des seuils du bâtiment et sur le positionnement des jardins dans le prolongement des principaux espaces de vie.





TRÉMARGAT

AMÉNAGEMENT DU BOURG (2012)

La volonté communale est de requalifier la place centrale, renforcer le caractère convivial des lieux et sécuriser le passage de la départementale dans le bourg. Ce projet s'inscrit dans une démarche partenariale soutenue par le CAUE 22 depuis 2001. L'objectif est d'aboutir à la construction partagée d'un espace de vie répondant aux attentes de la commune et des habitants, et développant l'esprit participatif largement défendu par les municipalités successives de Trémargat.

Habitants, associations, conseillers municipaux, techniciens, ont défini les besoins et mis en œuvre les travaux avec l'accompagnement du CAUE, de l'ATD et de la DDTM. L'approvisionnement en matériau s'est fait localement, l'imperméabilisation du sol est réduite et le traitement léger, adapté au cadre rural de la commune, n'ajoute pas de charges d'entretien aux employés communaux qui n'utilisent plus de produits phytosanitaires.



YFFINIAC

AMÉNAGEMENT DES ABORDS DE LA MAIRIE (2013)

La municipalité souhaitait requalifier les abords de la mairie suite à la nouvelle extension réalisée. L'ensemble du secteur regroupant les équipements municipaux méritait d'être simplifié et de retrouver de l'unité. Or, une intervention ponctuelle autour de la mairie n'aurait pas permis de répondre à ces enjeux et aurait, au contraire, accentué davantage les difficultés d'identification de ce cœur de ville à valoriser. L'approche et l'analyse globale du secteur par le CAUE a permis de mettre en évidence la nécessité de changer l'échelle d'intervention envisagée.

PAULE

ÉLABORATION DU PLU (2013)

Le CAUE des Côtes d'Armor a accompagné en 2013 la commune de Paule pour l'élaboration de son Plan Local d'Urbanisme. En effet, le CAUE est en mesure d'apporter son assistance aux collectivités pour l'élaboration, la révision et l'application de leurs documents d'urbanisme : Schémas de COhérence Territoriale (SCOT), Plans Locaux d'Urbanisme (PLU intercommunaux, communaux, carte communale).

Il peut intervenir à plusieurs niveaux en cours d'élaboration du projet :

- pour aider à l'appropriation des enjeux propres au territoire : pour cela, le CAUE encourage particulièrement de conduire des visites en communes. Ces visites de terrain doivent permettre de faire connaître les différents aspects de la commune et de procéder à une vision partagée de l'ensemble des facettes du territoire communal et intercommunal.
- pour accompagner la collectivité aux diverses étapes de la procédure : le CAUE peut aider à garantir la compréhension et l'atteinte des objectifs fixés. Il peut faire valoir son expertise croisée en architecture, urbanisme et paysage par exemple lors de la définition d'orientations d'aménagement ou de l'élaboration de certaines parties du règlement.



FORMATION, INFORMATION ET SENSIBILISATION

Le CAUE contribue à la formation et au perfectionnement des maîtres d'ouvrage, des professionnels, des agents de l'administration et des collectivités qui interviennent dans le domaine de la construction et de l'aménagement.

Le CAUE a à cœur de développer l'information, la sensibilité et l'esprit de participation des publics (grand public, amateurs, professionnels, élus, agents des collectivités et des administrations) dans les domaines de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement. Il vise ainsi à développer une culture de la qualité, stimuler débats et concertations, pour préserver et/ou améliorer notre cadre de vie.

Interventions en colloques, séminaires et manifestations

Fondation de France : Séminaire de la société internationale des nouveaux commanditaires à la fondation Hans Hartung à Antibes - **Villa Rohannec'h, Conseil général** : Conférence «À la rencontre des commanditaires», café-rencontre avec plusieurs acteurs des projets menés dans les Côtes d'Armor (juillet 2013) ; Atelier «création de mobilier Enzo Mari» - **FNCAUE** : Assemblée générale ; Débats sur l'ingénierie départementale ; Université d'été de Marseille - **Batipôle** : « Quelles sont les règles en matière d'architecture et les démarches administratives à accomplir ? » ; « Qu'est-ce que l'habitat bioclimatique, comment construire une maison passive ? Comment réaliser une extension économe en énergie ? » - **Chambre d'agriculture** : Lecture du paysage agricole d'une exploitation à Lantic dans le cadre de la journée du patrimoine - **Saint-Brieuc** : « Ville Nature Ville Durable » ; Séminaire « Plan de référence » - **Lamballe communauté** : « Fête de l'énergie » - **Saint-Brieuc agglomération** : Salon de l'habitat ; Rencontres territoriales de l'habitat - **Cafés de l'architecture** : Préparation du thème «habitat participatif» le 30 novembre - **ADIL 22** : Analyse du volet urbanisme de la loi ALUR et organisation d'une conférence conjointe avec l'ADIL - **Maison passive France** : Rencontres Passibat - **Rennes, Université foraine** : Intervention sur les projets Nouveaux commanditaires développés dans les Côtes d'armor - **FRAC Bretagne** : Participation au colloque «Une pensée qui forme, une forme qui pense» - **Petites Cités de Caractère** : Participation à l'assemblée générale - **Pays d'Evran** : Conférence patrimoine dans le cadre de la semaine de la rénovation.

Organisation de rencontres techniques

Tréduder : Construction de passerelles- **Cap d'Erquy avec le Conseil général des Côtes d'Armor** : Fabrication de bornes- **Saint-Judoce** : «Découverte et valorisation du patrimoine : un projet de territoire à valeur patrimoniale, culturelle, sociale, économique».

Organisation de visites de sensibilisation

Conseil général des Côtes d'Armor : Visite d'aménagements (Erquy, Trélivan, Pleslin-Trigavou) à destination de techniciens du CG - **Parcours paysager** : Visite d'espaces publics (Pléguien, Etables sur Mer) à destination des élus et des techniciens du département et des étudiants de Saint-Ilan à l'occasion du vernissage «Parcours paysager» - **Léhon** : Sensibilisation des élus à l'urbanisme - **Peumerit-Quintin et Maël-Pestivien** : Visite d'espaces publics à destination des élus des deux communes.

Interventions scolaires

Ecole de Saint-Ilan, Langueux : Présentation paysage - **Collège Racine, Saint-Brieuc** : Présentation de l'Observatoire photographique du paysage - **ESPE de Saint-Brieuc** : Présentation des missions du CAUE - **Ecole primaire de Merdrignac** : Préparation à une intervention de sensibilisation - **Ecole primaire de Trébédan** : Création de bancs pour la cour d'école.

Formations auprès des élus, des techniciens et professionnels

Plougonver : Formation taille d'arbres à destination des techniciens de la commune - **Lamballe communauté** : Sensibilisation et formation des élus et agents « charte de désherbage des espaces communaux » - **SCIC ECLIS** : Formation patrimoine - **Inspection académique** : journée de formation sur le travail de l'artiste Tadashi Kawamata - **ENSAB** : Intervention pour la HMNOP sur « les métiers de conseils »



De haut en bas
- Intervention à l'Université
foraine, Rennes : «Les projets
Nouveaux commanditaires dans
les Côtes d'Armor»
- La Société internationale des
Nouveaux commanditaires
- Salon de l'Habitat, Saint-Brieuc

PARCOURS PAYSAGER

Le Parcours paysager présente, sous forme de fiches synthétiques, des aménagements d'espaces publics réalisés dans le département des Côtes d'Armor ces dernières années.

Menées en régie ou par le biais d'un cabinet d'études, ces réalisations présentent toutes des éléments intéressants permettant de mieux concevoir les aménagements. Essentiellement destinées aux élus et techniciens, ces fiches visent à faciliter leur démarche de projet. Ces fiches renvoient à une documentation plus complète sur le site <http://parcours-paysager.caue22.fr/>.



Visites d'aménagements (Pléguien, Etables-sur-Mer) et vernissage de l'exposition à l'occasion de la distribution du Parcours paysager.



De gauche à droite : David Durand, André Calistri, Much Untertrifaller, Henri Le Pesq, Lia Wild.

MUCH UNTERTRIFALLER

ARCHITECTE AUTRICHIEN

Dans le cadre des 50 ans du lycée Freyssinet, le CAUE et le lycée ont invité l'architecte autrichien Much Untertrifaller à présenter son travail lors de deux conférences. Originaire de la province du Vorarlberg, Much Untertrifaller (associé à Helmut Dietrich) fait partie des pionniers autrichiens de la construction passive. Il a présenté lors de ces conférences plusieurs de ses réalisations (le complexe sportif de l'école polytechnique fédérale de Zürich, le théâtre de Bregenz, les résidences

touristiques d'Urnäsch...) et notamment le projet du collège Jean Monnet à Broons pour lequel il s'est associé à l'agence Colas Durand (Lamballe).



LOI ALUR

LA LOI A.L.U.R, QUELS IMPACTS SUR NOS PRATIQUES ?

Le 09 décembre 2013, le CAUE et l'ADIL se sont réunis pour présenter à leurs adhérents et partenaires les principaux dispositifs de la loi ALUR, alors en cours de lecture à l'assemblée nationale. 80 personnes, élus, architectes, urbanistes, responsables de services des collectivités, notaires, agents immobiliers ont pu ainsi se tenir informés des évolutions qui vont faire évoluer le contexte d'intervention en urbanisme et notamment la place majeure que les intercommunalités sont invitées à

prendre. Préserver les paysages, répondre aux besoins en logements sans compromettre l'économie agricole et la qualité de nos espaces naturels, autant de thématiques que le CAUE investit dans sa pratique de conseils et que la promulgation de la loi est venue renforcer davantage.



À L'ŒUVRE !

EXPOSITION

Initié par la Fondation de France, le programme des Nouveaux commanditaires permet à des citoyens (communes, associations, écoles...) de passer commande d'une œuvre à un artiste. Depuis 2004, plusieurs projets ont vu le jour ou sont en cours dans les Côtes d'Armor grâce au partenariat entre l'association Eternel Network (médiateur délégué de la Fondation de France), le Conseil général et le CAUE. À travers l'exposition « À l'œuvre ! », présentée à la Villa Rohannec'h de juillet à septembre 2013, 14 projets (dont 7 costarmoricains) ont ainsi été présentés au public. Le CAUE s'est associé au Conseil général pour la préparation de l'exposition et l'animation d'ateliers.

ATELIER

Dans le cadre de cette exposition, le CAUE a proposé un atelier ouvert à tous où les participants ont pu construire une chaise et deux modèles de table du designer Enzo Mari et le fauteuil du designer et architecte Gerrit Rietveld. Dans les années 70, Enzo Mari, designer italien engagé, propose le manifeste « Proposta un'auto-progettazione » dans lequel il met à disposition des dessins et des plans permettant à chacun de réaliser soi-même son mobilier à moindre coût. L'idée est de concevoir une ligne de mobilier la plus accessible possible tant au niveau de son assemblage (un marteau et des clous suffisent) que des matériaux utilisés.



TRUCVILLE



Dans le cadre de l'exposition « Trucville » organisée par Itinéraire Bis à la Galerie du Douven, le CAUE a présenté le travail de l'artiste plasticien-vidéaste, Olivier Thuault, du 7 février au 17 mars 2013.

Olivier Thuault développe un travail artistique qui aborde, pour l'essentiel, des notions d'espaces, d'urbanisme et d'architectures. Son travail prend la forme de volumes en carton, de dessins, de vidéos, de films d'animation.



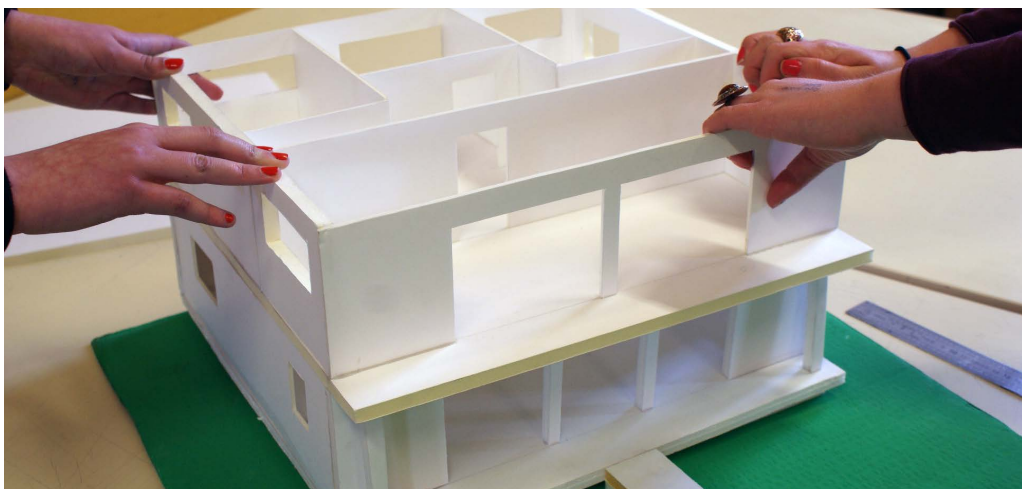
21 FAÇONS D'HABITER ETABLES-SUR-MER



Pendant le mois d'avril, le CAUE a présenté les travaux menés à Etables-sur-Mer par les étudiants de l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Bretagne dans le cadre d'un atelier sur le logement individuel dense. La commune a alors le projet d'urbaniser un des derniers îlots disponibles à l'urbanisation dans le centre-bourg. La DDTM a proposé une convention d'étude à l'école d'architecture pour mener une recherche sur l'îlot. Après une visite du site et une rencontre avec les élus et partenaires, DDTM et CAUE, l'atelier s'est déroulé en trois temps :

- Etude des densités de différents quartiers du bourg.
- Etude d'opérations de logements réalisés à travers l'Europe renommées pour leur qualité et la densité appliquée et étude de leur transposition sur l'îlot à urbaniser.
- Elaboration de projets d'aménagement respectant le critère de densité de 35 logements/ha.

Les 21 propositions sont la démonstration de la richesse et de la diversité des réponses architecturales possibles.



MA MAISON

L'École des Beaux-arts de Saint-Brieuc, à travers son atelier « arts plastiques » dédié aux adolescents âgés entre 13 et 15 ans, a réalisé un projet de construction de maquettes de maisons individuelles. Cette thématique a vu le jour à la suite d'une visite d'exposition au CAUE des Côtes d'Armor, en septembre 2012. L'exposition, portée par une équipe d'enseignants de l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Bretagne, en partenariat avec le CAUE, présentaient des maquettes d'élèves en deuxième année sur le thème de l'habitat collectif. À l'École des Beaux-arts de Saint-Brieuc, après avoir échangé entre-eux sur l'idée d'une « maison rêvée », forts de ce qu'ils avaient appris lors de l'exposition de ces projets, les élèves ont à leur tour réalisé des maquettes de maisons individuelles cette fois, par petits groupes comme dans un vrai

cabinet d'architectes. Quelques mois plus tard, un architecte du CAUE s'est rendu à l'École des Beaux-arts pour un atelier pédagogique basé sur l'analyse des travaux des élèves. C'est à cette occasion que l'idée d'une restitution de ce processus et de ce temps pédagogique dans l'espace d'exposition qui avait été le point de départ de leur projet est née. Cette collaboration fructueuse a permis de valoriser les travaux de seize élèves (dessins, maquettes) tout en témoignant dans le même temps d'un travail pédagogique fondé sur l'ouverture et l'échange entre les disciplines : arts plastiques et architecture. Enfin, le titre de l'exposition : Ma maison, a été choisi afin de refléter l'engagement personnel de ces jeunes dans leurs maquettes qui mêlent utopie et réalité.



MATIÈRES PREMIÈRES

Cette exposition est le résultat d'un atelier d'expression photographique mené par la classe de 1ère Bac Pro « Technicien d'études du bâtiment option assistant d'architecte » du lycée professionnel Eugène Freyssinet ; coordonné par Solange Reboul, photographe pour le centre d'art et de recherche GwinZe-

gal et les professeurs du lycée (Laurent Gerbouin, Hervé Quéau, Caroline Merlot-Farcy). Il a été proposé aux élèves de porter un regard (différent, analytique) sur les éléments qui composent les constructions.

OBSERVATOIRE PHOTOGRAPHIQUE DU PAYSAGE



Le CAUE a mis en place un Observatoire Photographique du Paysage en 1995 en partenariat avec le Conseil général et le Ministère de l'Environnement. Thibaut Cuisset, artiste photographe spécialisé dans la photographie de paysages, avait réalisé la première série de clichés photographiques sur les paysages représentatifs du département.

Ces 42 clichés sont reconduits chaque année par le CAUE selon le cadrage, la périodicité et l'heure de la prise de la première série définis par l'artiste photographe. L'année 2013 est la 18^e année de reconduction. Cet outil vise à observer le paysage et à comprendre son évolution.



Plage du Vieux-Bourg à Fréhel, prises de vue de 1995 à 2013

DOCUMENTATION

CENTRE DE DOCUMENTATION

Le CAUE dispose d'un fonds documentaire spécialisé en architecture, patrimoine, habitat, aménagement, urbanisme, paysage et sensibilisation scolaire. Le CAUE est abonné par ailleurs à une cinquantaine de revues : Architecture d'Aujourd'hui, A.M.C., Le Moniteur des Bâtiments publics, D'A, Urbanisme, Paysages actualités...

Il est ouvert au public du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30.

La consultation sur place est libre et gratuite, le prêt à l'extérieur est autorisé moyennant l'adhésion à l'association.

PORTAIL DOCUMENTAIRE

Depuis janvier 2013, le portail documentaire commun aux CAUE des Pays de la Loire (Loire-Atlantique, Maine-et-Loire, Sarthe, Vendée) et au CAUE des Côtes d'Armor, est en ligne : <http://www.caue-docouest.com/>

Ce portail permet d'interroger l'ensemble des ressources documentaires des cinq CAUE (collectivement via le portail commun ou individuellement via les portails de chacun des CAUE). Le paramétrage de cet outil permet également la mise en place d'une photothèque et l'indexation des études du CAUE.



COMMUNICATION

SITE INTERNET

Le site internet, régulièrement actualisé, a été visité par 31777 internautes en 2013, www.caue22.fr

RELATION PRESSE

Articles réguliers dans la presse locale (Côtes d'Armor Magazine, Ouest France, Le Télégramme...).

Articles sur les sites du Courrier de l'Architecte, blog à vivre.

Reportages vidéo sur Armor TV.



Le 21 avril et jusqu'au 3 mai 2013, le CAUE des Côtes d'Armor, situé à Saint-Brieuc, accueillait l'exposition '21 façons d'habiter Etables-sur-Mer', laquelle rend compte des travaux menés par les étudiants de l'École Nationale Supérieure d'Architecture (ENSA) de Bretagne à Etables-sur-Mer, dans le cadre d'un atelier accompagné par la DDTM 22 et le CAUE 22 sur le logement individuel dense.

Commune littorale soumise à une forte pression foncière, Etables-sur-Mer s'est engagée depuis plusieurs années en faveur de la réduction de la consommation d'espace et a ainsi contractualisé une convention cadre avec l'Établissement foncier de Bretagne.

La commune a aujourd'hui le projet d'urbaniser un des derniers lots disponibles à l'urbanisation dans la zone-bourg. Elle est accompagnée par le CAUE et la DDTM des Côtes d'Armor qui soutiennent les démarches de recherche d'un habitat dense de qualité en alternative à l'étalement urbain.

La DDTM à l'initiative d'Éric Parisse, a proposé une convention d'étude à l'école d'architecture pour mener une recherche sur l'lot à urbaniser en cooptant Etables-sur-Mer.

Après une visite du site et une rencontre avec les élus et partenaires DDTM et CAUE, l'atelier s'est déroulé en trois temps :

- » Étude des densités de différents quartiers du Bourg ;
- » Étude d'opérations de logements réalisés à travers l'Europe renommés pour leur qualité et la densité appliquée et étude de leur transposition sur l'lot à urbaniser ;
- » Élaboration de projets d'aménagement respectant les critères de densité de ces logements.

Les étudiants ont réalisé une maquette du centre-bourg à l'échelle du 1/500ème afin d'observer et de comparer les différents projets conçus par les étudiants en les intégrant dans le contexte urbain plus large du centre-bourg d'Etables-sur-Mer.

Les 22 propositions sont la démonstration de la richesse et de la diversité des réponses architecturales possibles.

Les aménagements urbains montrés en exemple

Atelier design. Faire de la politique avec un tournevis !

La ville d'Etables-sur-Mer a organisé un atelier pour faire émerger des idées de maquettes à présenter sous des bases conçues par des designers. Un atelier politique en fait-il un atelier d'écologie ?

Arret commenté dans la rue des Lilas avec les explications de Jean-Pierre Brune

Jeu de rôle à l'échelle du quartier. Les participants ont imaginé des scénarios de développement durable pour le quartier de la rue des Lilas.

Le 21 avril, le CAUE 22 (centre d'architecture d'urbanisme et de l'environnement) a fait étape dans le bourg avec une semaine d'élus de techniciens municipaux et d'étudiants de Saint-Lin. Il s'agissait de leur montrer les aménagements en faveur de la protection de l'environnement, dont les trottoirs en pierre-terre enherbés, remplaçant les trottoirs ou réduisant la largeur de la chaussée antérieure.

Cet effort avait été couronné par la trophée Zéro phyto en 2011. Ont été visités le parc de la mairie, la rue des Frères-Haurent, les kings de plage, la rue des Lilas, directeur des services technique Jean-Pierre Brune, accompagné l'adjoint Jacques Dumortier, a fouillé de nombreuses explications et pondu aux questions.

ACTIONS EN MILIEU SCOLAIRE



TRÉBÉDAN

Création de bancs pour la cour temporaire de l'école



VIE INTERNE DU CAUE

L'adhésion

Le conseil d'administration et l'assemblée générale

L'équipe

Les stagiaires

L'ADHÉSION

Le CAUE a un statut associatif, chacun peut y adhérer. Son financement est principalement assuré par la taxe Aménagement perçue par le Conseil général. Cette taxe finance les politiques de protection des espaces naturels sensibles et le fonctionnement du CAUE, en remplacement de la TDENS et de la TDCAUE.

MONTANT DES ADHÉSIONS :

Particuliers : 10 €

Associations : 25 €

Organismes : 90 €

Collectivités : Chaque commune peut adhérer pour un montant annuel fixé à 0,10 € par habitant recensé au 1er janvier par l'Insee. L'adhésion peut aussi être portée par un EPCI qui cotise pour le compte de l'ensemble des communes qui la compose. Les syndicats mixtes peuvent adhérer parallèlement par cotisation de 25 euros au même titre qu'une association.

En 2013, le CAUE compte :

355 communes adhérentes sur 376

31 structures intercommunales sur 36

98 particuliers

2 organismes

11 associations

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Six membres élus au scrutin secret par l'Assemblée générale

Mme LE TIXERANT Céline

Paysagiste DPLG

M. DESBOIS Michel

Maire de Saint-Méloir-des-Bois, Association des Maires de France

M. GRAMMARE Max

Délégué départemental adjoint de la Fondation du Patrimoine

M. LAUTREDOU Didier

DIRECCTE (Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi)

M. LEROY Frédéric

Chambre des Métiers et de l'Artisanat

M. QUÉAU Hervé

Professeur d'Arts plastiques et de Génie Civil, Lycée Freyssinet à Saint-Brieuc

Trois représentants de l'État (désignés par le préfet)

M. SCHWARTZ Christian

Directeur Départemental des Territoires et de la Mer

M. BERNARD Dominique

Architecte des Bâtiments de France

M. BENAYCH Pierre

Inspecteur d'Académie

Six représentants des collectivités locales (désignés par le Conseil général)

Mme BOURBIGOT Sylvie

Conseillère générale du canton de Perros-Guirec

Mme HAMÉON Monique

Conseillère générale du canton de Collinée

Mme QUÉMÉRÉ Paule

Conseillère générale du canton de Plérin

M. CALISTRI André

Conseiller général du canton de Dinan-Ouest

M. LAGADEC Jean-Yves

Conseiller général du canton de Langueux

M. LE GOUX Jean-Pierre

Conseiller général du canton de Plouagat

Quatre représentants des professions concernées (désignés par Monsieur le Préfet après consultation des divers organismes professionnels concernés)

M. LE BARZIC Mathieu

Architecte DPLG, représentant l'Ordre des Architectes, région Bretagne

Mme VIDELO-RUFFAULT Valérie

Architecte DPLG, représentant l'Ordre des Architectes, région Bretagne

M. DZIKOWSKI François

Rep. la Chambre Départementale des Géomètres-Experts Fonciers

M. BROCHAIN Gilles

Rep. la Fédération Départementale du Bâtiment et des Travaux Publics

Deux personnes qualifiées (c'est-à-dire des personnes dont les centres d'intérêt ou les travaux, soit à titre individuel, soit au sein d'associations ayant un caractère permanent et d'intérêt général, sont liés aux problèmes d'architecture, d'urbanisme et d'environnement ou qui représentent des activités sociales, familiales, culturelles, éducatives... ; elles ont été choisies par Monsieur le Préfet, après consultation des associations concernées)

Mlle LOTON Emmanuelle

Agence Départementale pour l'Information sur le Logement – Conseiller juriste

M. MATHGEN Bernard

Association française contre la myopathie

Un représentant élu par l'ensemble du personnel de l'association, siégeant avec voix consultative

M. PIDOUX Didier

Paysagiste-conseiller du CAUE

COMPOSITION DU BUREAU

M. CALISTRI André, Président

Mme HAMÉON Monique

M. QUÉAU Hervé

M. LAGADEC Jean-Yves

M. BENAYCH Pierre (mandat à M. MARSEAULT Jean-Charles)

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE : 12 AVRIL 2013

Assemblée générale statutaire

- Bilan financier 2012

- Budget 2013

- Bilan d'activités 2012

- Orientations 2013 et prospective

Témoignages, table-ronde et débat

«Quels partenaires et quels partenariats pour le CAUE ?»

RÉUNIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

9 octobre 2013 et 15 avril 2013

ÉQUIPE

L'équipe est composée de 13 personnes totalisant 11 équivalents temps plein.

Henri Le Pesq	directeur
Sylvie Le Guennic	agent comptable
Brigitte Calvez	secrétaire
Nathalie Sébille-Raffray	secrétaire
Sophie Riguel	documentaliste- chargée de communication
Claude Chérel-Giraud	architecte
Christophe Gauffeny	architecte
Bernard Bélorgey	architecte
Claude Thimel	architecte
Ingrid Bourel	architecte (du 1er août au 31 août)
Emilie Le Jallé	urbaniste
Marion Faunières	architecte-urbaniste (remplacement congé maternité du 1er janvier au 08 juillet)
François de Lavenne	urbaniste
Isabelle Hervio	paysagiste
Didier Pidoux	paysagiste

FORMATION CONTINUE DE L'ÉQUIPE

FNCAUE- Les arts pour aborder l'architecture et la ville : Pourquoi et comment convoquer les arts pour découvrir et vivre l'architecture ? (Didier Pidoux)

Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Nantes, Union Régionale des CAUE des Pays de la Loire - Estimation des coûts de construction (Bernard Bélorgey et Claude Thimel)

LES STAGIAIRES

Camille Bretonneau, stage d'observation de 3e, du 16 décembre au 20 décembre 2013

Vivien Barathieu, Terminale Bac Pro : « Technicien d'études en bâtiment : option assistant d'architecte », du 28 novembre au 21 décembre 2013

Pierre Paranthoen, stage d'observation de 3e, du 16 décembre au 20 décembre 2013

Paul Rault, stage d'observation de 3e, du 14 au 17 octobre 2013

Laura Guillosoy, 3e année à l'Ecole nationale supérieure d'Architecture de Bretagne, du 8 juillet au 2 août 2013

Camille Boutin, 3e année à l'Ecole nationale supérieure d'Architecture de Bretagne, du 8 juillet au 2 août 2013

Maël Le Roux, 3e année à l'Ecole nationale supérieure d'Architecture de Bretagne, du 1er juillet au 26 juillet 2013

Charline Hornoy, 3e année à l'Ecole nationale supérieure d'Architecture de Bretagne, du 1er juillet au 26 juillet 2013

Joao Ndongala, stage d'observation de 3e, du 27 mai au 30 mai 2013

Hugo Raoult, stage d'observation de 3e, du 15 au 19 avril 2013

Neutsico Temani, Première Bac Pro : « Technicien d'études en bâtiment : option assistant d'architecte », du 27 mai au 29 juin 2013

Yves Guillard, Master 2 Juriste en droit de l'urbanisme et de l'aménagement, du 25 mars au 25 juin 2013

Lola Paprocki, 2e année à l'Ecole nationale supérieure d'Architecture de Bretagne, du 29 mars au 12 avril 2013

Morgane Leclercq, 2e année à l'Ecole nationale supérieure d'Architecture de Bretagne, du 29 mars au 12 avril 2013

Malil Gedik, stage d'observation de 3e, du 21 février au 23 février 2013

Gwennig Richard, stage d'observation de 3e, du 19 février au 21 février 2013

François Audrain, stage d'observation de 3e, du 18 février au 21 février 2013

Arthur Outin, stage d'observation de 3e, du 4 février au 8 février 2013

Matéo Colleu, stage d'observation de 3e, du 19 février au 22 février 2013

Richard Gwennig, stage d'observation de 3e, du 19 février au 21 février 2013

Eddy Brindejanc, association ADALEA, stage de formation professionnelle, du 2 janvier au 16 janvier 2013

CAUE22

Conseil d'Architecture d'Urbanisme
et de l' Environnement des Côtes d'Armor
29 avenue des promenades
22 000 Saint-Brieuc
tél : 02 96 61 51 97
mail : caue22@wanadoo.fr

<http://www.caue22.fr>